



**COMITÉ DE QUARTIER N°4
Paris Chennevières – Le Fort – Mon idée**

COMPTE RENDU RÉUNION DU 4 OCTOBRE 2018

Etaient présents : Dominique Balducci, Guy Betaille, Bernard Boisseau, Bernard Dehaut, Chantal Geoffroy, Caroline Husson (jusqu'au point1), Guy Massot.

Etait excusée : Marie Jeanvoine

Etaient absents : Jean-Claude Hardy, Alain Jullien

Président de séance : Mme Marie-Christine Diringier

Secrétaire de séance : Guy Betaille

Assistait également à la réunion : Mme Josy Top (service Démocratie Locale)

Ordre du jour

- 1) Retour sur les précédentes réunions
- 2) Questions diverses

Introduction

Mme André LARGERON a transmis sa lettre de démission du bureau du comité de quartier en date du 4 septembre 2018. Le bureau prend acte de cette décision et tient à la remercier pour son travail au sein du bureau. Son renouvellement sera effectué suivant la procédure indiquée dans le compte rendu de la réunion du 14 mai 2018.

Compte tenu des difficultés rencontrées lors des précédentes réunions de bureau, il est décidé d'effectuer au fur et à mesure des discussions, leurs retranscriptions dans le compte rendu.

1 - Retour sur les précédentes réunions

Approbation du Compte Rendu de la réunion du 14 mai 2018

Le compte rendu mis en ligne sur le site de la municipalité semaine 40 n'est pas validé car, malgré de nombreux échanges entre les membres du bureau, il ne reflète pas complètement la réunion. Il est donc

décidé de reprendre en commun sa rédaction et de mettre en ligne une nouvelle version de ce compte rendu.

Madame DIRRINGER rappelle aux membres de mettre Madame TOP dans la boucle des envois par mail.

Travaux avenue Claire

Les membres du bureau précise que la mise en place des 3 avaloirs, annoncée dans le compte rendu du 14/05/2018, ne sont pas réalisés et qu'aucune information ne leur a été communiquée sur leur planification.

Une demande en ce sens va être faite aux services techniques de la ville.

Sentier de liaison entre rue de Coeuilly et la rue Aristide Briand

Pour rappel, un désordre d'entretien (sol, éclairage, grillage contigu à la résidence des Capucins) a été signalé dès le début des travaux au bureau du comité de quartier. Ce sentier est une servitude consentie par la résidence des Capucins, à la commune de Chennevières.

La ville de Chennevières en a réalisé son aménagement.

Il est demandé à la Municipalité de remettre en état ce sentier qui sert principalement de liaison entre les habitants du quartier et les groupes scolaires Molière et Corot.

La Municipalité s'est rapprochée à plusieurs reprises de la copropriété pour aménager et améliorer ce sentier mais la copropriété n'a pas, en assemblée générale, donné son accord.

La Municipalité en assure l'entretien et va demander aux propriétaires d'élaguer leurs arbres pour permettre un meilleur accès.

Barrière chemin de Bry

Cette barrière ancienne présente des risques de sécurité pour les piétons et les cyclistes qui empruntent cette voie pour éviter les rues Jules Viéjo et de l'Aqueduc où la circulation automobile est dense.

Une première réponse avait été donnée (mise en place de potelets), mais la situation n'a pas évolué depuis le signalement.

Cette demande va être transmise aux services techniques de la ville.

Passage entre la rue Pierre Boucharinc et la rue Jules Viejo

Ce passage identifié comme un terrain militaire sur les documents de la copropriété semble avoir été 'squatté' par un riverain. Le bureau du comité et les riverains regrettent ce fait car celui-ci pourrait servir de circulation douce entre 2 rues importantes du quartier.

Le bureau réitère une demande ancienne de regarder ce problème avec le service concerné.

Dès réception des actes ce dossier va être transmis au service urbanisme de la ville pour effectuer des recherches.

Sécurité sur les trottoirs de la RD4

La présence d'obstacles (poubelles à proximité de l'avenue Yvonne) ou trou (à proximité avenue Germaine) reste à surveiller, même si des efforts ont été accomplis.

En effet de nombreux habitants et commerçants ont été interpellés par les services de la mairie et l'élue à la voirie de manière à faire cesser cette dangerosité.

Un nouveau passage des services municipaux et de l'élue à la Démocratie locale est programmé notamment sur ce secteur (commerçants et habitations RD4)

Cette liste n'est pas exhaustive et il est demandé aux membres du bureau de recenser pour les prochaines réunions, toutes les avancées ou pas sur les différents sujets évoqués lors des différentes réunions.

2 - Questions diverses

Problématique de sécurité le long de la RD4 (entre garages VOLVO et RENAULT)

Il est constaté le stockage de nombreux tourets ou éléments de chantier à proximité des trottoirs, et le stationnement de véhicules VL et PL dans cette zone. La durée de ce stockage laisse présager qu'il ne s'agit pas d'un chantier en cours.

Le bureau demande d'une part que la municipalité prenne contact avec les riverains pour assainir cette zone qui présente des dangers pour les circulations douces, et d'autre part que la police municipale soit vigilante sur les stationnements sauvages et permanents.

La Police municipale va être avertie et un courrier sera envoyé au propriétaire du terrain concerné pour lui demander de remédier à cette situation.

Sécurisation devant les groupes scolaires

Suite au récent drame qui a eu lieu devant le collège Molière, les membres du bureau souhaitent que la commune de Chennevières sollicite le Département pour étudier et installer des dispositifs afin de limiter les vitesses des automobilistes ou de sécuriser les voies douces.

La limitation à 30 km/h largement en aval et en amont apparaîtrait comme une solution.

Ces réflexions seraient à porter sur l'ensemble de la commune, et notamment sur la rue des Fusillés de Chateaubriand où le nouveau complexe va être installé.

Des échanges sur ce sujet sont prévus avec le Conseil Départemental.

Complément de travaux rue Antoine Boutonnat

Lors de la réalisation des travaux de remplacement de la couche de roulement, les passages 'piétons' existants côté rue Pierre Boucharinc et côté rue Aristide Briand ont été recouverts. Il est donc demandé de les recréer.

Côté rue Aristide Briand notamment, il est impératif également de rabaisser les bordures des trottoirs afin de créer un passage accessible aux PMR.

Un panneau « cédez le passage » serait nécessaire à l'intersection en direction de la rue Aristide BRIAND afin d'éviter les accidents pour cause de refus et abus de priorité.

Une demande pour étude va être adressée aux services techniques en ce sens.

Signalement des difficultés

Madame Top a remis pour information aux membres du Comité de Quartier un exemplaire d'un prospectus mis récemment à disposition des Canavérois relatif à la nouvelle application mobile " CHENNEVIERES, JE SIGNALE".

Il s'agit de signaler aux services techniques municipaux un problème lié à la voirie, à éclairage ou encore au ramassage des déchets.

Certains membres ont déjà testé ce service qui fonctionne bien. Le seul inconvénient est qu'il n'est pas prévu d'avis informatique lorsque le problème est résolu.

Une réponse de prise en charge est adressée automatiquement par les services techniques, qui résolvent le problème en aval.

Sécurité routière avenue du Bois/RD4

M. Dehaut signale un problème de sécurité au débouché de l'avenue du Bois + avenue Claire (au niveau de la MATMUT) et de la RD4 (non-respect de la priorité à droite et difficulté pour s'engager dans l'autre sens sur la D4).

Un rendez-vous sur site va être proposé dans les prochains jours à Monsieur Dehaut avec les services de la ville.

Quel devenir pour le Fort ?

Lors du dernier conseil municipal, il a été évoqué l'ouverture au public des espaces verts existants autour du Fort. Cette opération va être par phase et étalée sur une période de 3 ans.

Les objectifs sont :

- Mise en accessibilité d'espaces de nature pour la création de cheminements faisant le tour du fort,
- La création de liaisons vertes ouvertes au public afin de relier les quartiers pavillonnaires au futur quartier Entrée de ville nord,
- Réaliser des aménagements de plantations et de mobilier urbain afin de permettre un parcours sportif et des promenades,
- Rendre possible la visite des fossés et l'appropriation de l'histoire du Fort par les visiteurs.

Le bâtiment et ses dépendances feront l'objet d'une étude complémentaire, mais à court terme les associations qui ne pourront être hébergées sur site se verront proposer des salles dans l'ancien bâtiment 'trésorerie' qui fait actuellement l'objet de quelques aménagements.

Le projet sera présenté lors d'une prochaine réunion.

Place Mon Idée (le parc) : quels aménagements ?

Lors de la fin des voisins, le projet municipal de parcours sportif et piste cyclable a été évoqué (sans plan car non encore fourni).

Tous les participants ont manifesté le désir de voir la proposition d'aménagement car ils craignaient que le site soit dénaturé.

Il a donc été demandé à la municipalité, par l'intermédiaire des membres du bureau du comité de quartier, d'organiser une réunion de concertation.

Cette réunion a été organisée le 26 juin par la Municipalité, au Fort.

De nombreux riverains se sont exprimés et il a été convenu de se retrouver en début d'automne pour proposer, après une concertation de proximité menée par les 2 membres du bureau du comité de quartier (Chantal Geoffroy et Guy Massot), une version d'aménagement qui récolte le maximum de suffrage des habitants sur des exemplaires de plans mis à la disposition des membres du bureau par les services techniques pour une nouvelle étude.

A ce jour 4 projets, très proches les uns des autres, sont à l'étude et seront après la réunion entre riverains transmis à la municipalité.